



UN AXE ROUTIER TRÈS FRÉQUENTÉ

Principal axe routier de la vallée du Commerce, la RD173 joue un rôle essentiel pour tous les déplacements de proximité : domicile - travail, scolaires, économiques, sanitaires et sociaux.

Cet itinéraire stratégique de la Seine-Maritime supporte un trafic quotidien de l'ordre de 12 000 véhicules dont 4 % de poids lourds et fait l'objet d'une requalification progressive afin de garantir de bonnes conditions de sécurité à tous ses usagers.

Aujourd'hui, la section de la RD 173 située entre le giratoire avec la RD 982 et le giratoire avec la RD 484 doit être aménagée, dans la continuité de la traversée urbaine de Lillebonne.

6 MOIS DE TRAVAUX

L'aménagement de la route départementale N° 173 entre le giratoire avec la RD 982 et le giratoire avec la RD 484, permettra de sécuriser une section fréquentée au niveau de la commune de Lillebonne.

Ce projet fait suite à l'aménagement de la traversée urbaine réalisé en 2019, et s'intègre dans le programme de requalification de l'itinéraire de la RD 173 entre Gruchet-le-Valasse et Port-Jérôme-sur-Seine.

Cet aménagement a été défini en concertation avec la commune de Lillebonne, la Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo et adopté par l'Assemblée Départementale le 8 octobre 2013.

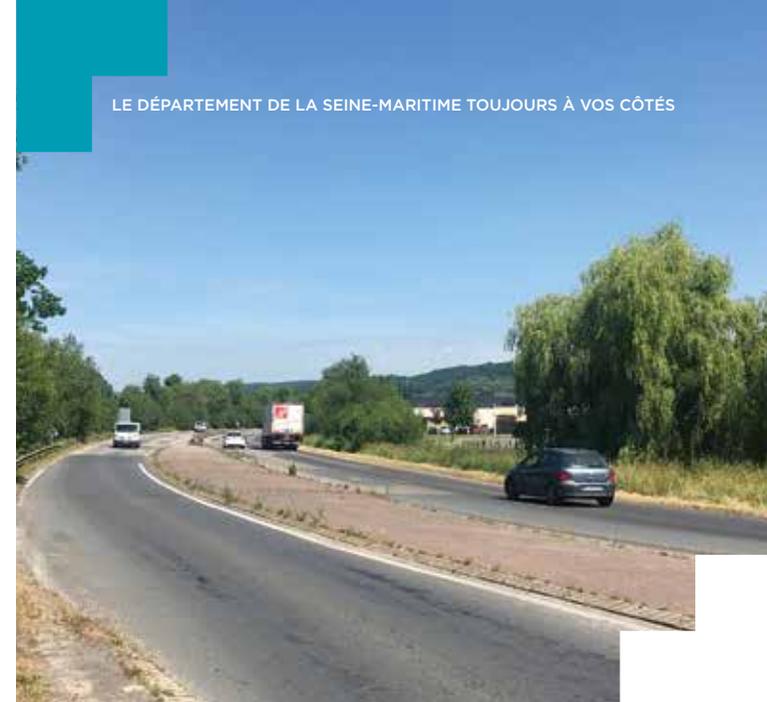
Les travaux d'une durée de 6 mois débuteront en avril 2021 et se dérouleront par phase, sous circulation afin de gêner le moins possible les usagers.

- **L'aménagement de la RD 173 entre la RD 982 et la RD 484 représente un coût de 1 500 000 € TTC**
- **Le projet est financé à parité par le Département de la Seine-Maritime et la Région Normandie au titre des itinéraires d'intérêt régional, avec une participation financière du Syndicat Départemental d'Énergie 76 (SDE 76)**



conception : Département de la Seine-Maritime / Direction de la Communication et de l'Information / ne pas jeter sur la voie publique

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME TOUJOURS À VOS CÔTÉS



LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME AMÉNAGE LA RD 173 ENTRE LE GIRATOIRE RD 982 ET LE GIRATOIRE RD 484

COMMUNE DE LILLEBONNE



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -



UNE SECTION AMÉNAGÉE

La chaussée à 2x2 voies sera réaménagée sur une longueur de 900 m afin d'assurer de bonnes conditions de sécurité aux usagers :

- de nouvelles glissières en béton sur le terre-plein central sépareront les deux sens de circulation ;
- la chaussée sera bordée de bandes multifonctionnelles d'1,50m de large offrant aux usagers un espace de sécurité supplémentaire en dehors de la zone de circulation motorisée ;
- enfin, les panneaux de signalisation seront repositionnés et renouvelés afin d'assurer leur bonne visibilité.

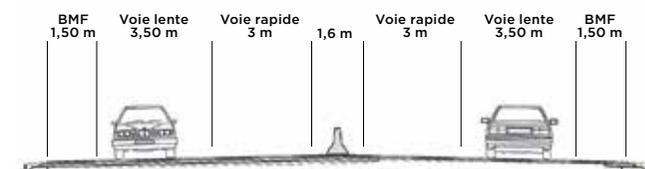
UNE BRETELLE DE SORTIE SÉCURISÉE

La bretelle de sortie pour accéder au Parc d'Activités du Manoir sera réaménagée dans les emprises existantes. Son tracé sera rallongé et sa chaussée sera bordée de bandes dérasées afin d'améliorer les conditions de sécurité.

UN GIRATOIRE BALISÉ

Le giratoire du carrefour RD 173 - RD 484 sera équipé d'un éclairage public de type balisage actif comme celui du giratoire avec la RD 982 afin de garantir sa bonne perception nocturne.

Sa géométrie sera reprise avec une mise à neuf des îlots et des bordures équipées de surlargeurs. Des aménagements spécifiques faciliteront le passage des transports exceptionnels sur l'itinéraire.



UNE CHAUSSÉE RÉNOVÉE

Le profil de la RD 173 sera repris afin de garantir la bonne évacuation des eaux de ruissellement et une nouvelle couche de roulement sera mise en œuvre sur l'ensemble de la section.